

PVC – 20 ANS

DIMENSIONS Portes et Fenêtres garantit, pour une période de VINGT (20) ANS suivant la date d'achat, que toutes les composantes en PVC ne craqueront pas et ne se décolorent pas de façon anormale. Cette garantie ne couvre que le remplacement des pièces et la main-d'œuvre pendant les 5 premières années. Après 5 ans, seules les pièces seront fournies sans frais.

MAIN D'OEUVRE – 5 ANS

La main-d'œuvre pour changer toute composante ou pièce sera fournie pendant les 5 premières années suivant la date de livraison du produit à notre distributeur après notre approbation.

VERRE RÉGULIER – 10 ANS / VERRE LOW-E – 20 ANS

DIMENSIONS Portes et Fenêtres garantit les verres énergétiques LOW-E pour une période de VINGT (20) ANS suivant la date d'achat. Tous les verres clair réguliers sont garantis pour une période de DIX (10) ANS suivant la date d'achat. Cette garantie couvre la formation de buée et les saletés entre les verres. Cette garantie couvre la main-d'œuvre les 5 premières années. Après 5 ans, seuls les thermos seront fournis avec charge et un crédit sera effectué au retour du thermos défectueux. La garantie sur la main d'œuvre ne s'applique pas sur les thermos vendus unitairement.

BRIS DE VERRE – 1 AN

DIMENSIONS Portes et Fenêtres garantit les verres installés dans ses fenêtres contre les bris thermiques pour une période d'un (1) an sur la face intérieure de la fenêtre. Il ne doit pas y avoir de trace d'impact. Cette garantie couvre la main-d'œuvre les 5 premières années. La garantie sur les bris thermiques et la main d'œuvre ne s'applique pas sur les thermos vendus unitairement.

QUINCAILLERIE – GARANTIE À VIE LIMITÉE

DIMENSIONS Portes et Fenêtres offre une garantie À VIE sur la quincaillerie à condition que le produit soit installé et utilisé correctement. Cette garantie ne couvre que le remplacement des pièces et la main-d'œuvre les 5 première année. Après 5 ans, seules les pièces seront fournies sans frais. Seule les pièces vous seront créditer au retour.

PEINTURE SUR PVC – 10 ANS / ALUMINIUM – 20 ANS

DIMENSIONS Portes et Fenêtres offre une garantie de DIX (10) ANS sur la peinture qui recouvre le PVC et VINGT (20) ANS pour l'aluminium de ses fenêtres. Cette garantie sera appliquée si les produits ont été utilisés de façon normale dans des conditions normales. Elle couvre le pelage, le fendillement, les fissures ainsi qu'une décoloration qui serait supérieure à 5 % par année.